

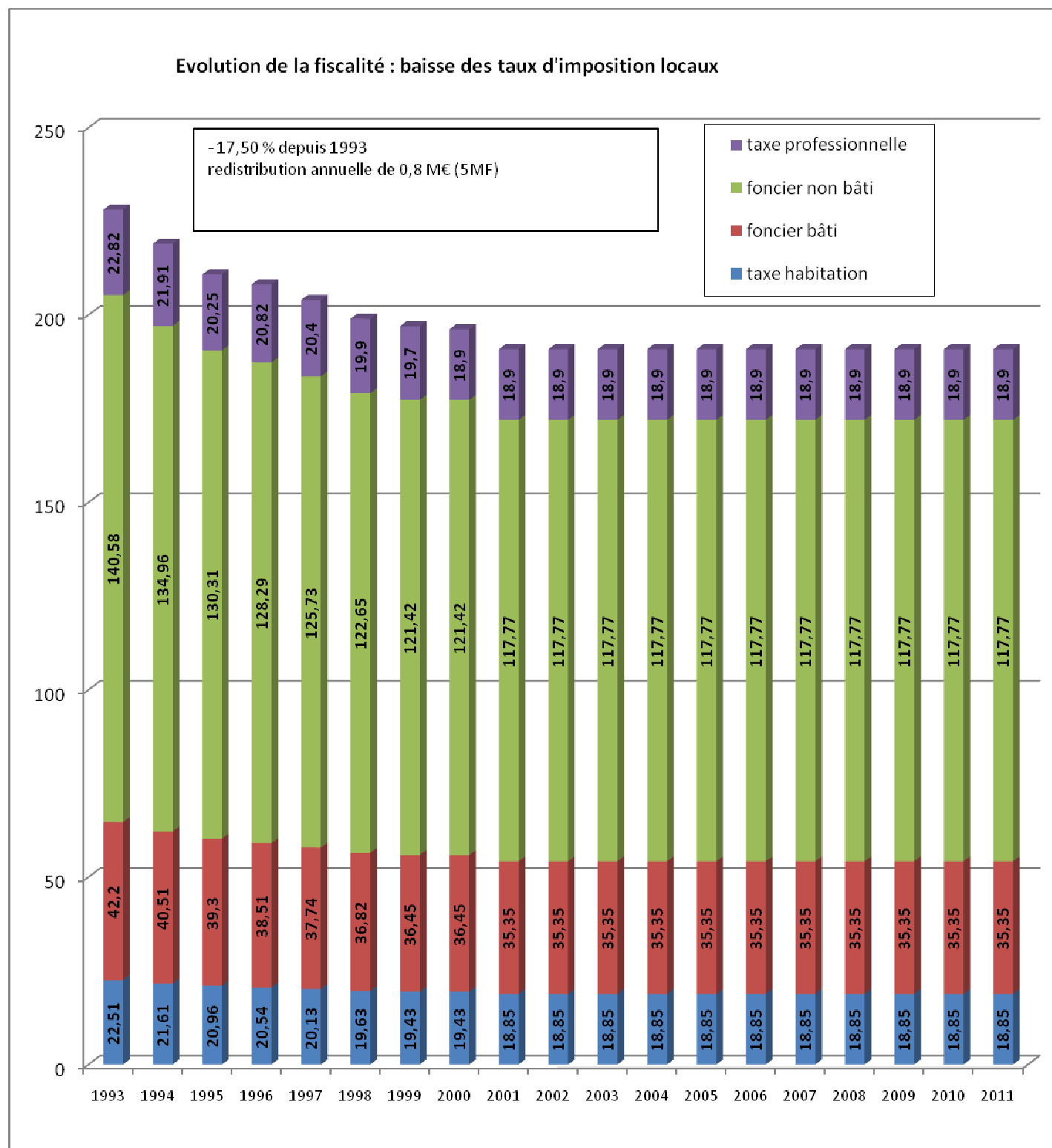
INTRODUCTION

A l'occasion du vote du Budget Primitif 2011, nous allons présenter dans ce rapport l'évolution des principales données budgétaires depuis 1993.

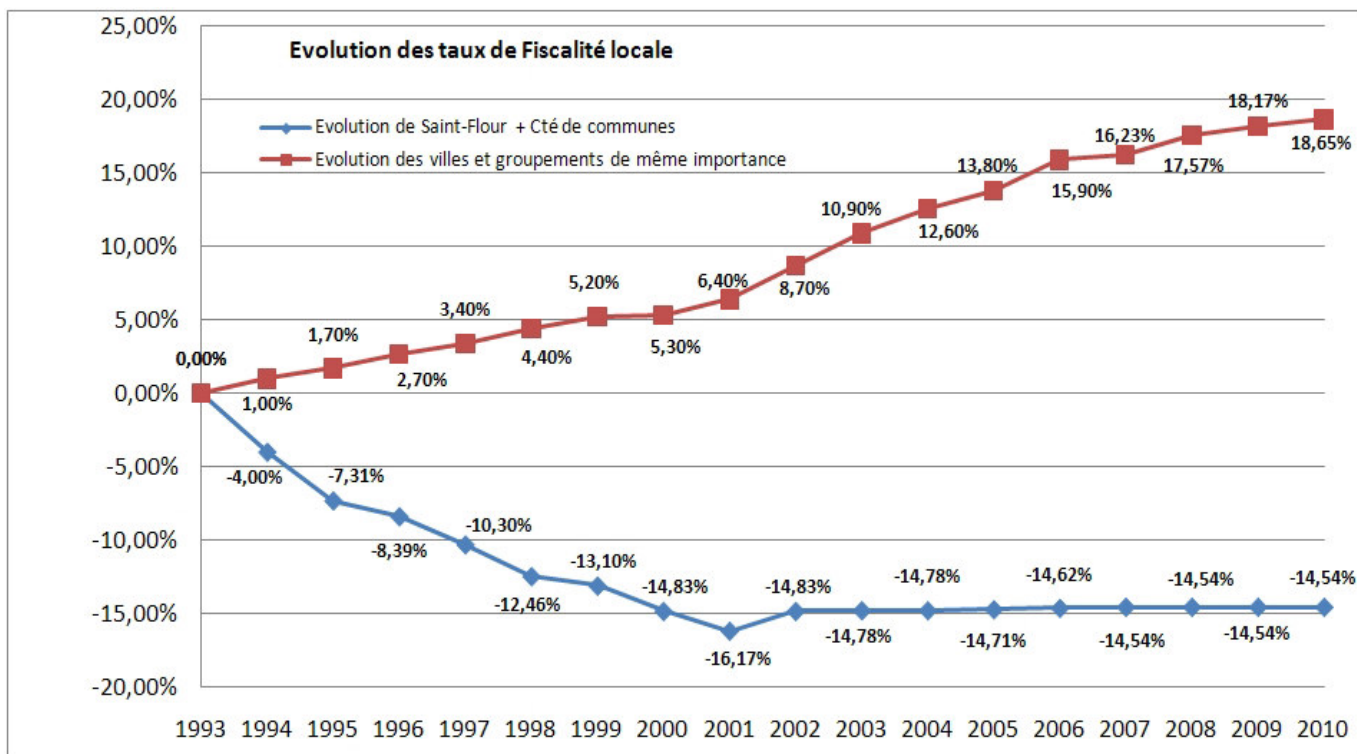
I- FONCTIONNEMENT

a) Fiscalité

Comme nous nous y sommes engagés, la baisse des taux d'imposition locaux est effective depuis 1993. Cette année, les taux d'imposition locaux sont identiques à ceux des années 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010 après une baisse de 17,50% depuis 1993, ce qui permet pour 2011 une redistribution aux sanflorains de 0,8 million d'€uros soit 5 millions de Francs.

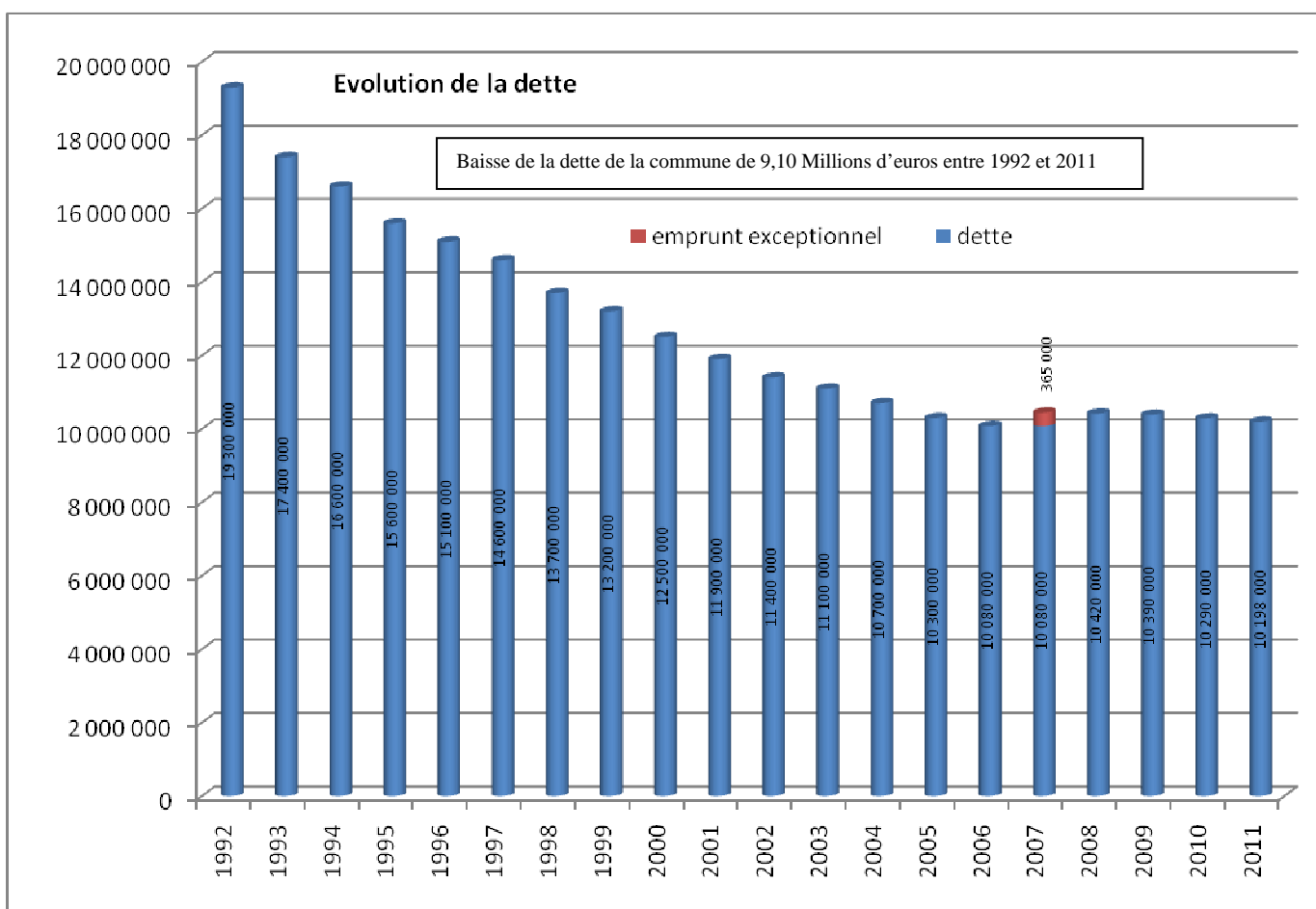


* **Évolution des taux de fiscalité locale :**

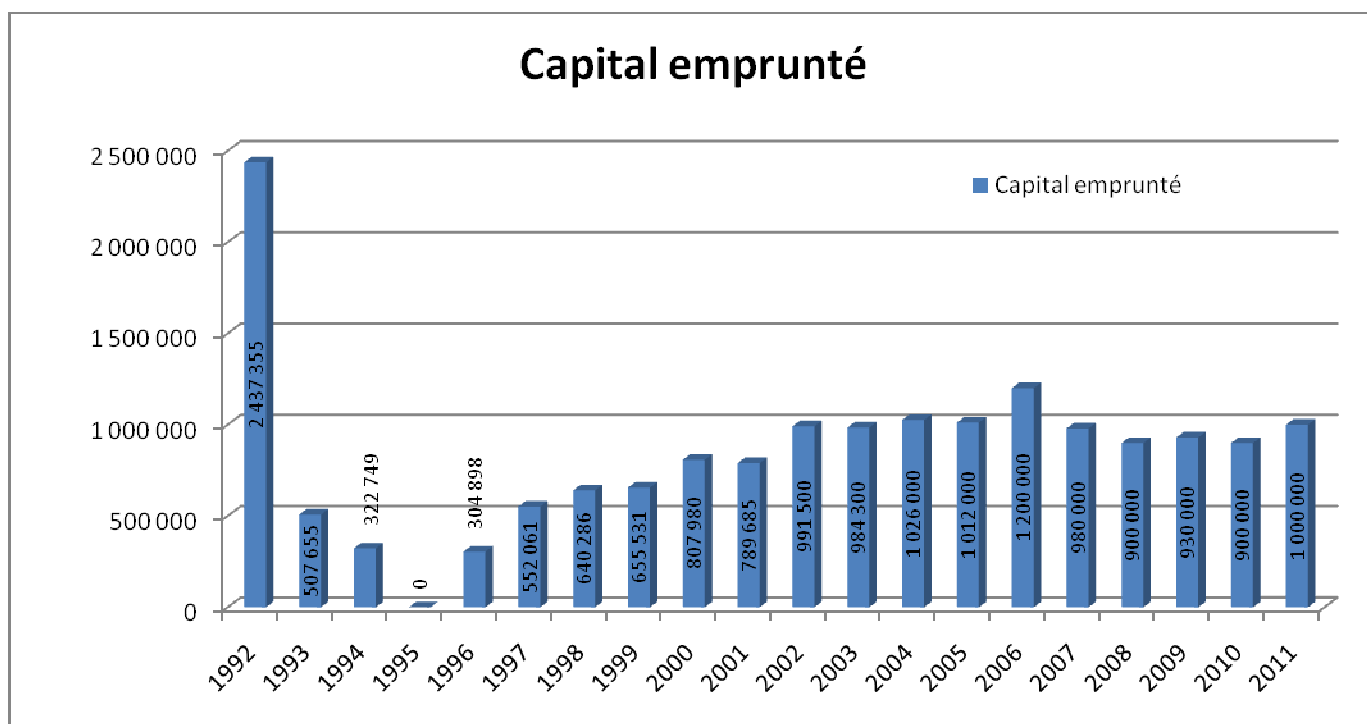
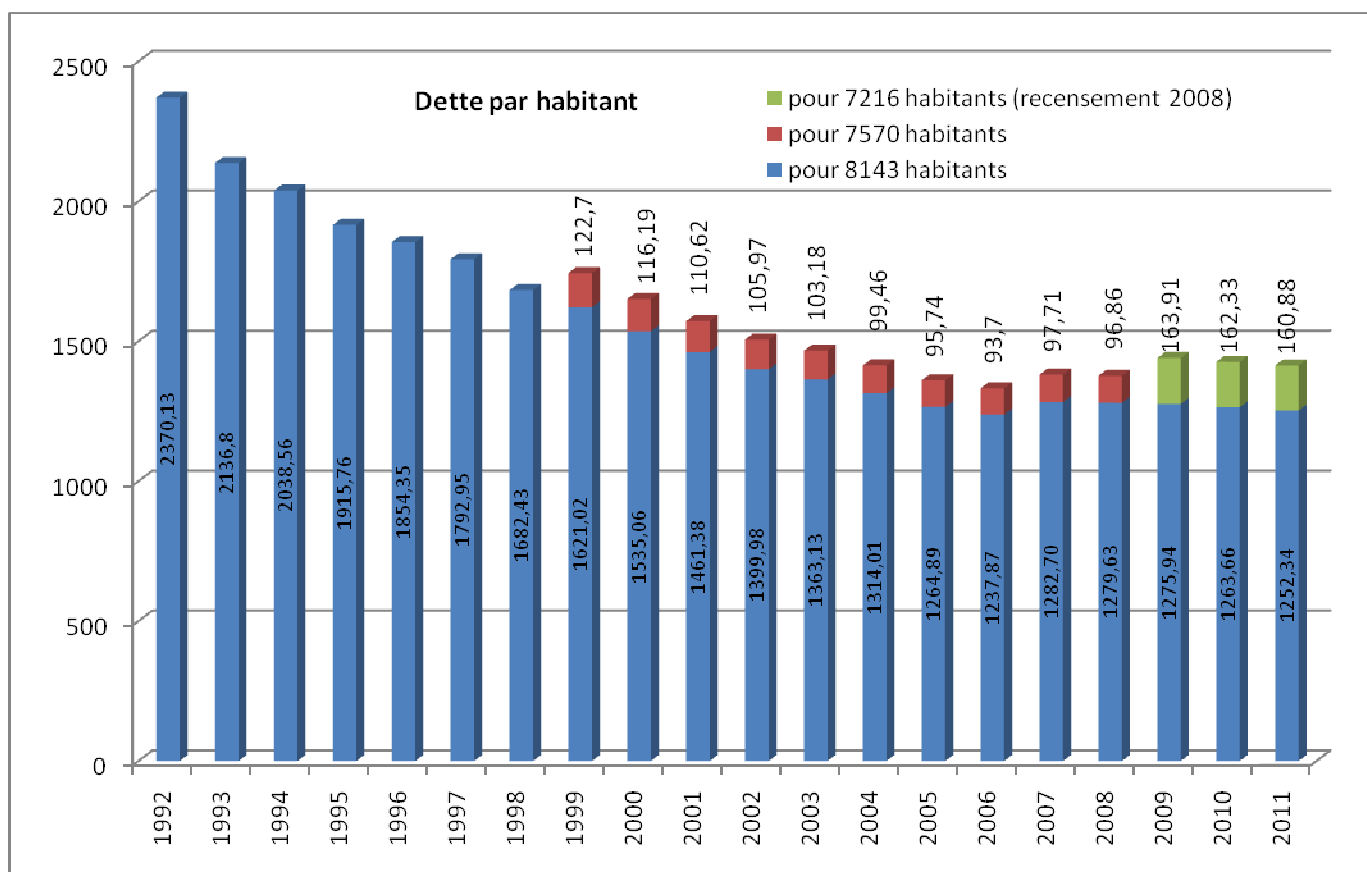


b) Évolution de la dette

Le 1^{er} janvier 1992 la dette de la commune s'élevait à 19,3 millions d'euros. Au 31 décembre 2011, elle s'élèvera à 10,19 millions d'euros, soit une diminution de 47,16%.



Cette diminution de la dette a été possible grâce à la politique que nous avons mis en place, à savoir : maintenir le recours à l'emprunt entre 50% et 100% du capital remboursé annuellement. Malgré cela, nous avons pu maintenir un niveau soutenu des investissements. En 2007, un emprunt exceptionnel a été réalisé afin de financer un collecteur d'eau pluviale de la Place de la Liberté jusqu'à la rivière l'Ander.



De 1993 à 2002, le capital emprunté représente 50% du capital remboursé annuellement. A compter de 2002, tout en poursuivant la baisse de la dette, ce capital emprunté varie entre 70% et 100% du capital remboursé annuellement compte tenu des taux d'intérêts attractifs. Cette politique rigoureuse a permis de réaliser un désendettement important de la ville.

c) Dépenses réelles de fonctionnement

⇒ Les Charges à Caractère Général

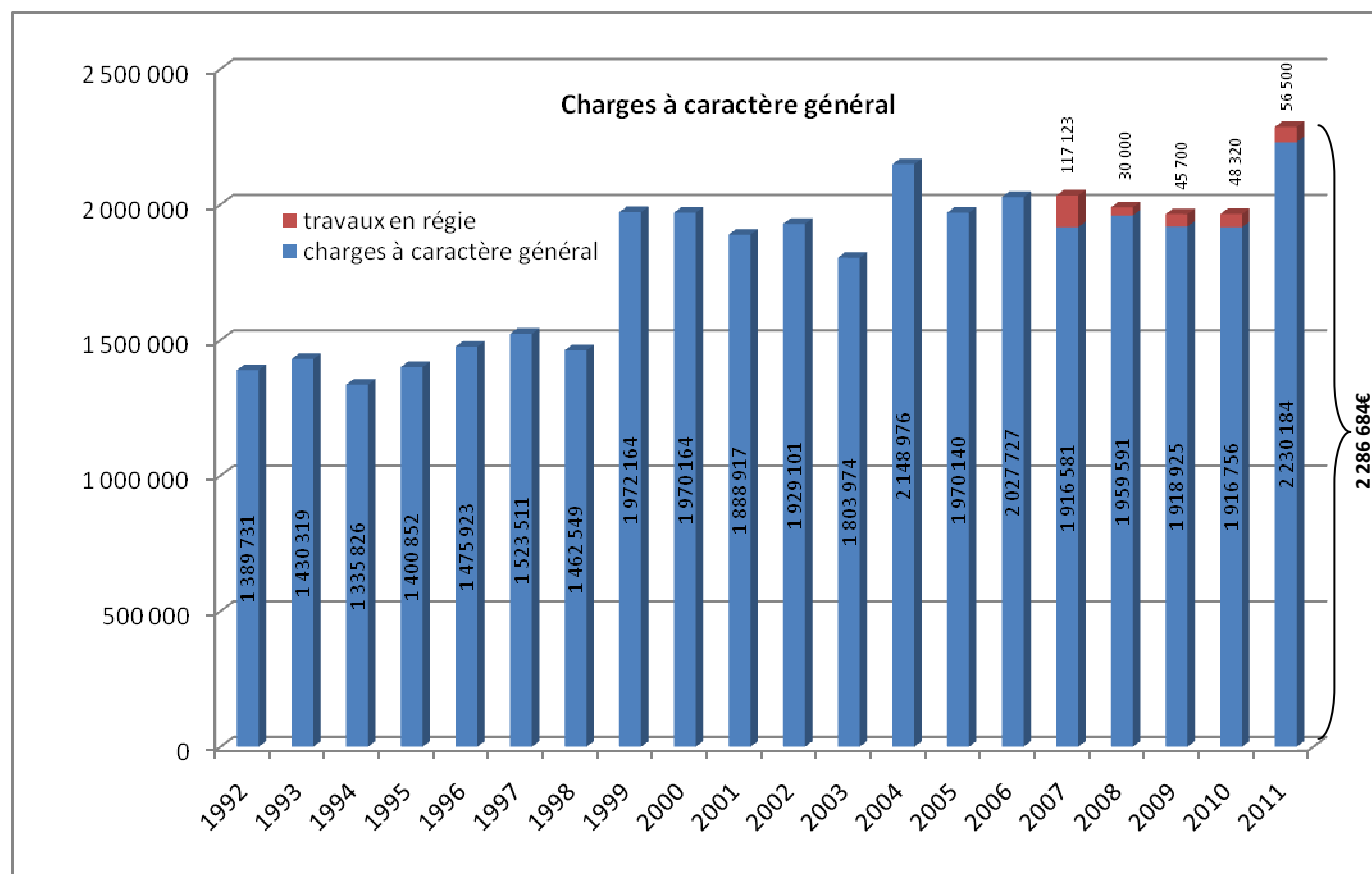
Les charges à caractère général ont progressé jusqu'en 1999 pour atteindre 1 972 164 €. L'augmentation en 1999 de ces charges correspond à une forte volonté de développer une politique événementielle (1999 : Tour de France. A compter de 2000 : Hautes Terres). La ville perçoit cependant des subventions importantes liées à l'organisation de ces manifestations.

En 2004, la hausse ponctuelle est liée à l'opération « Tour de France ». Cet événement a reçu d'importantes subventions.

En 2011, les charges à caractère général s'élève à 2 230 184 € (hors travaux en régie), elles augmentent de 313 428 € par rapport à 2010 (1 916 756 €).

Cette hausse correspond principalement :

- Aux dépenses exceptionnelles liées à l'accueil du Tour de France et de l'étape Mondovélo (ces dépenses sont compensées en partie par des subventions).
- A l'augmentation du prix de l'énergie.



⇒ Les Charges de Personnel

Elles ont subi des augmentations plus conséquentes en 1994, 1998 et 2002 pour les raisons suivantes :

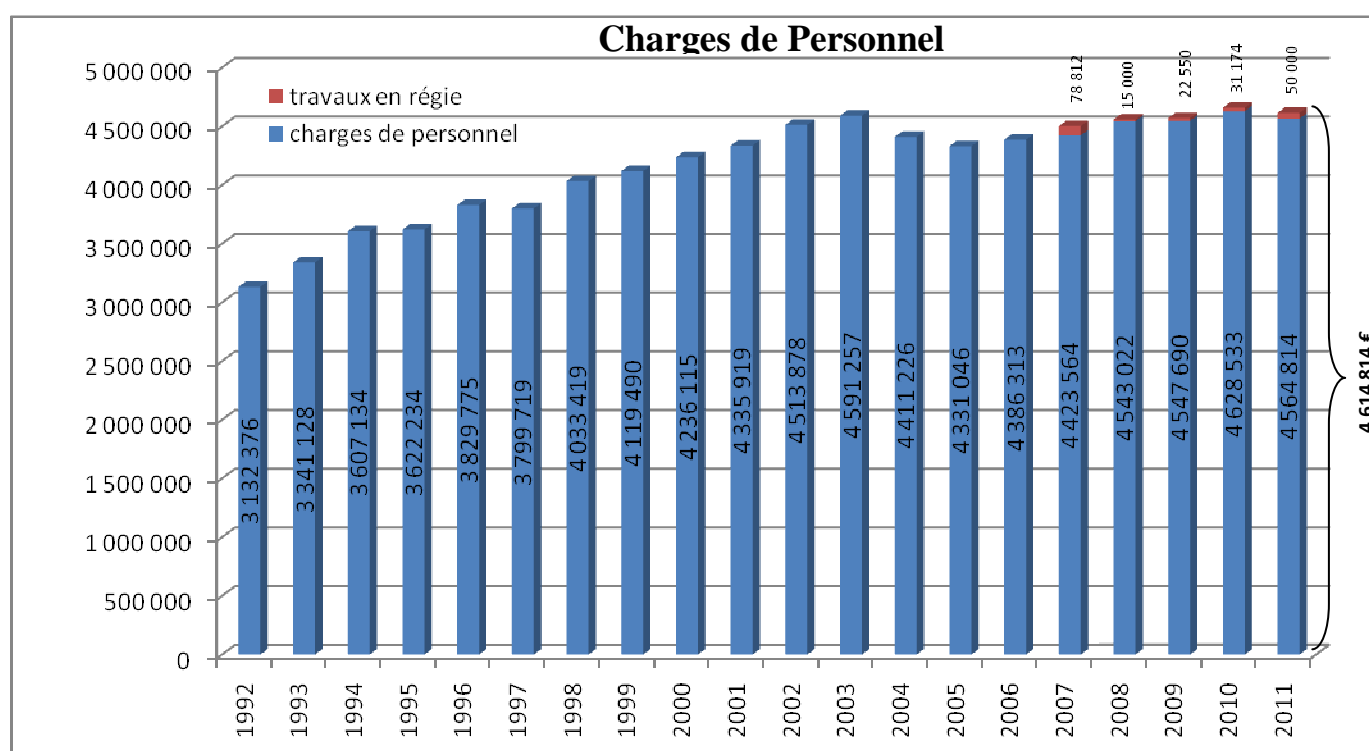
- 1994 : recrutement de contingents importants de C.E.S. et C.E.C. dans le cadre de la politique sociale de la Commune.
- 1998 : recrutements des Emplois Jeunes.
- 2002 : application de l'accord sur l'A.R.T.T.

La baisse des charges de personnel en 2004 correspond au transfert auprès de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour de la gestion de l'école de musique et des activités liées au portage de repas. Cette baisse se traduit par une diminution dans les mêmes proportions des recettes versées par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour au titre de la dotation de compensation de la taxe professionnelle.

En 2011, les charges de personnel (hors travaux en régie) sont en baisse de - 1,37% par rapport à 2010.

Cette baisse est liée à :

- 1,23 % : Dans le cadre de notre Contrat Social, les dépenses liées au service « animation » ont été intégrées dans le budget du Centre Communal d'Action Sociale, à compter du 1^{er} Janvier 2011. Cette baisse est compensée par l'augmentation, dans les mêmes proportions, de la subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale par le budget général.
- 1,10 % : Diminution du coût de notre contrat d'assurance prévoyance pour le personnel. A la suite du renouvellement de ce contrat, le taux de cotisation est passé de 6,42 % à 5,20 % de la masse salariale (pour les mêmes prestations).
- 0,65 % : Le salaire du Directeur Culturel sera pris en charge par la Commune, le Centre Culturel « La Passerelle » et la Communauté de Communes du Pays de SAINT-FLOUR dans le cadre d'un conventionnement.
- + 1,00 % : Prise en compte sur une année entière du coût des apprentis et du coût du chantier d'insertion composé des Contrats Aidés
- + 0,61 % : Validations des services et avancements de grade de certains agents.



⇒ Les Charges de Gestion Courante

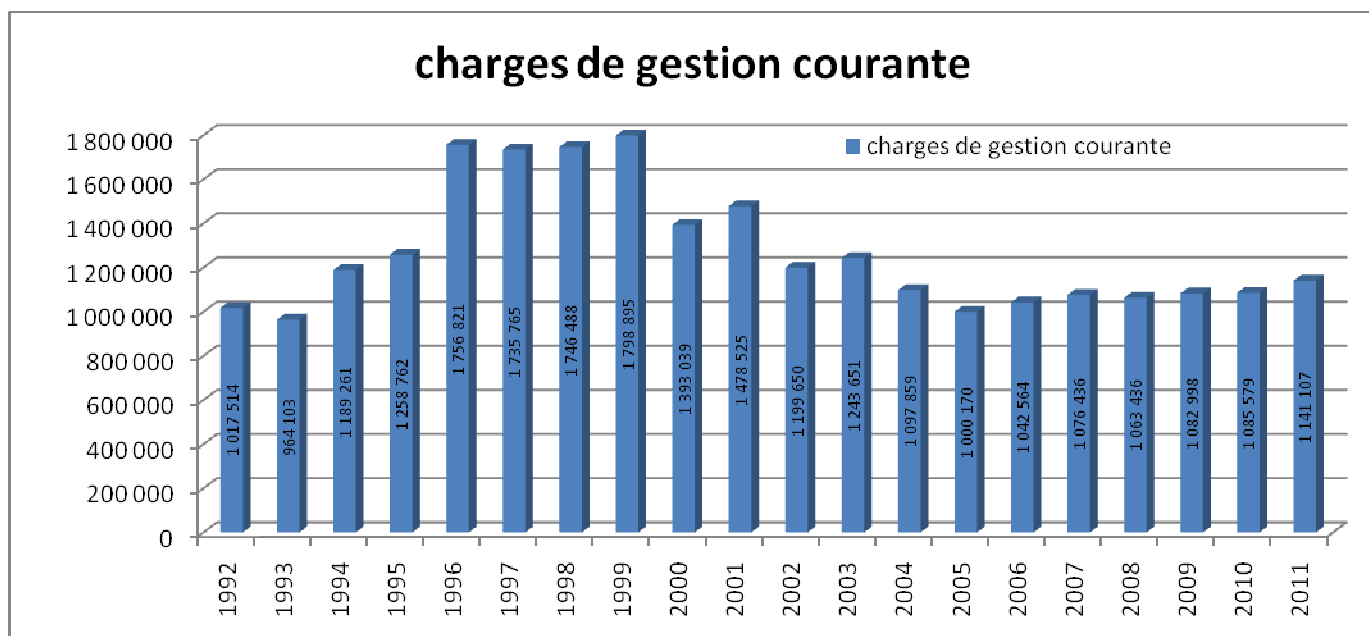
Les Charges de Gestion Courante (Participations et Subventions) ont progressé jusqu'en 1999 pour atteindre 1 798 895 €uros. Elles ont diminué en 2000 à la suite de la suppression du contingent d'aide sociale pris en charge par le Conseil Général (300 000 €/an) et dont le solde d'un montant de 300 000 € est réglé par la commune en annuité depuis 2001 pour une durée de 10 ans.

En 2005, la baisse des charges de gestion courante correspond au transfert auprès de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour de la gestion de l'office de tourisme.

En 2011, les charges de gestion courante s'élèvent à 1 141 107 €, en hausse de 5,11% par rapport à 2010 : 1 085 579 €.

Cette Augmentation d'explique par :

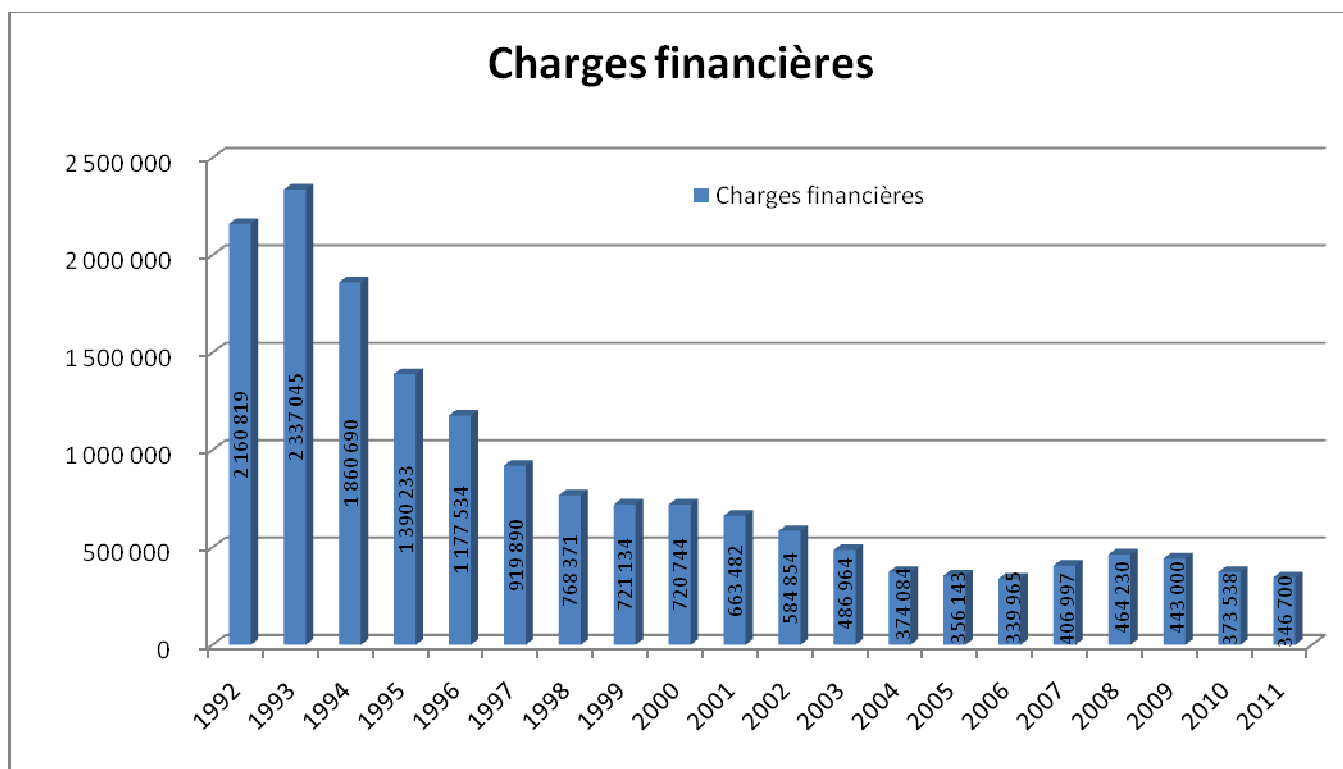
- + 6,26 % : Augmentation de la subvention versée au budget du Centre Communal d'Action Social. En effet, le coût du service « Animation » est désormais supporté par ce budget. Cette dépense est compensée par une baisse des frais de personnel au sein du budget général.
- + 1,56 % : Dans le cadre du Contrat Social, inscription de crédits permettant d'attribuer une aide à la réhabilitation de logements dans le cadre du programme « Habiter mieux » dans l'attente de la mise en place de la phase animation de l'OPAH intercommunale.
- 1,18 % : Suppression du montant de la participation communale due au contingent d'Aide Sociale.
- 1,53 % : Ajustement des subventions et autres dépenses obligatoires.



⇒ Les Charges Financières

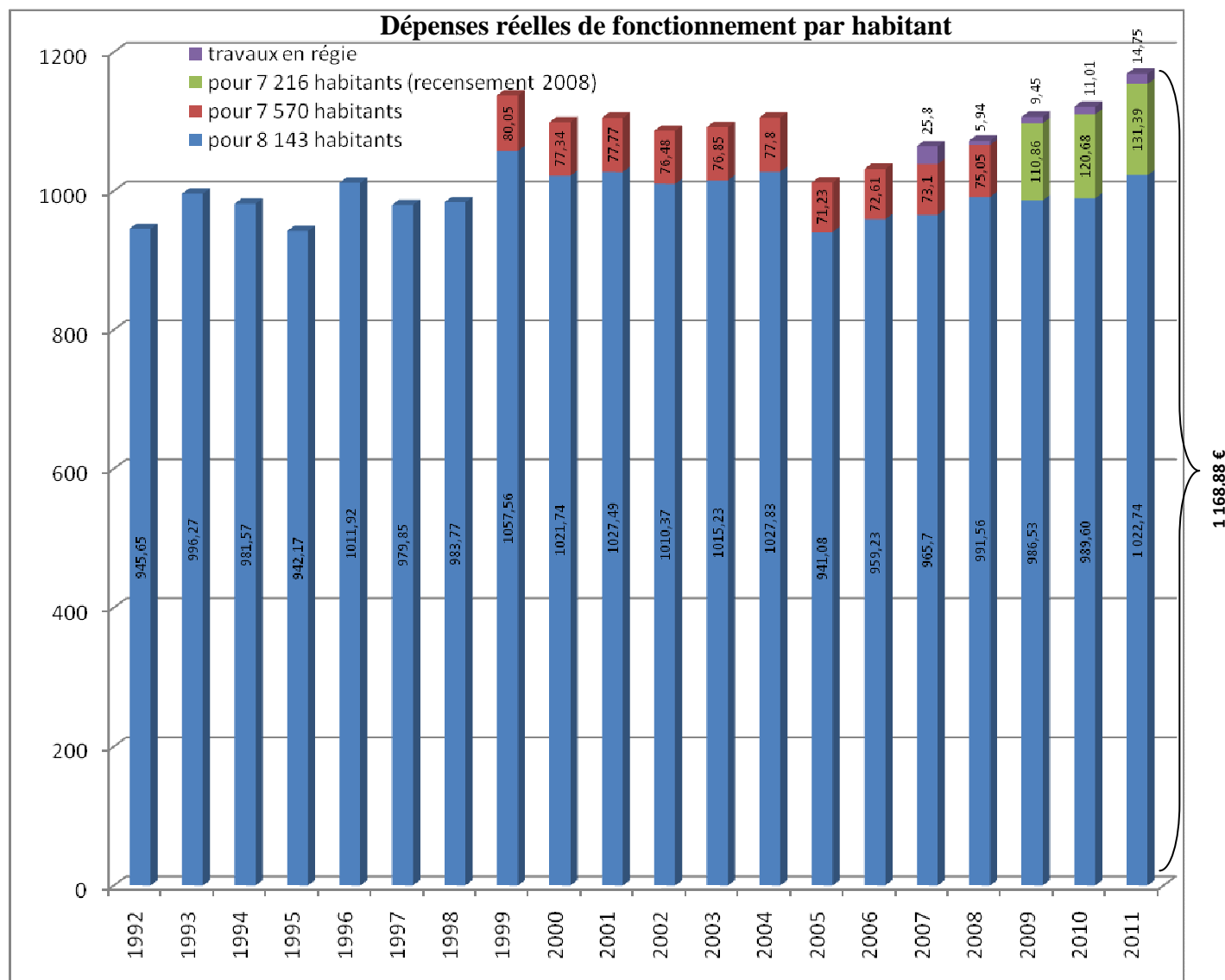
Le remboursement des intérêts était de 2 377 045 € en 1993. En 2011, ce montant est de 346 700 € soit une baisse de **85,41%** par rapport à 1993.

En 2011, le taux d'intérêt global concernant les emprunts de notre dette s'élève à 3,36% contre 3,59% en 2009. La structure de notre dette est composée de 30,86% de taux variables et de 69,24% de taux fixes.



d) Dépenses réelles de fonctionnement par habitant

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors travaux en régie) s'élèvent à 8 328 233 € contre 8 058 326 € en 2010.



e) Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement ont progressé de 8 536 975 € en 1992 à 10 654 509 € en 1999 (+ 24,80%). Elles sont relativement stables entre 2000 (date de la mise en place de la Taxe Professionnelle Unique) et 2004. Cette stabilité nécessite que l'élaboration de nos budgets soit toujours effectuée avec rigueur.

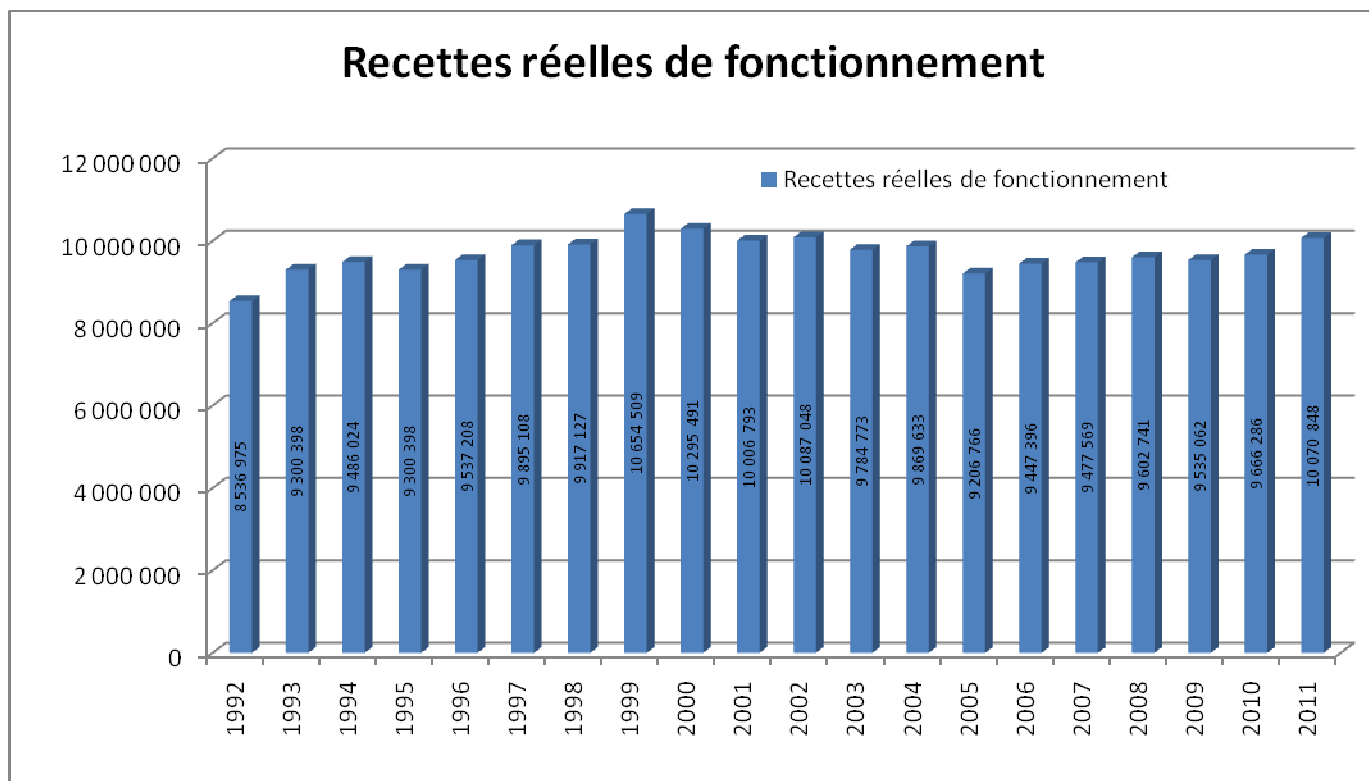
A noter que l'évolution positive du produit de la Taxe Professionnelle (T.P.) qui s'élève à environ 650 000 € depuis 1999, n'est plus perçue par la commune. Cette somme, collectée par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour, est utilisée pour mener à bien des projets d'intérêt communautaire.

En 2005, la baisse des recettes s'explique principalement par :

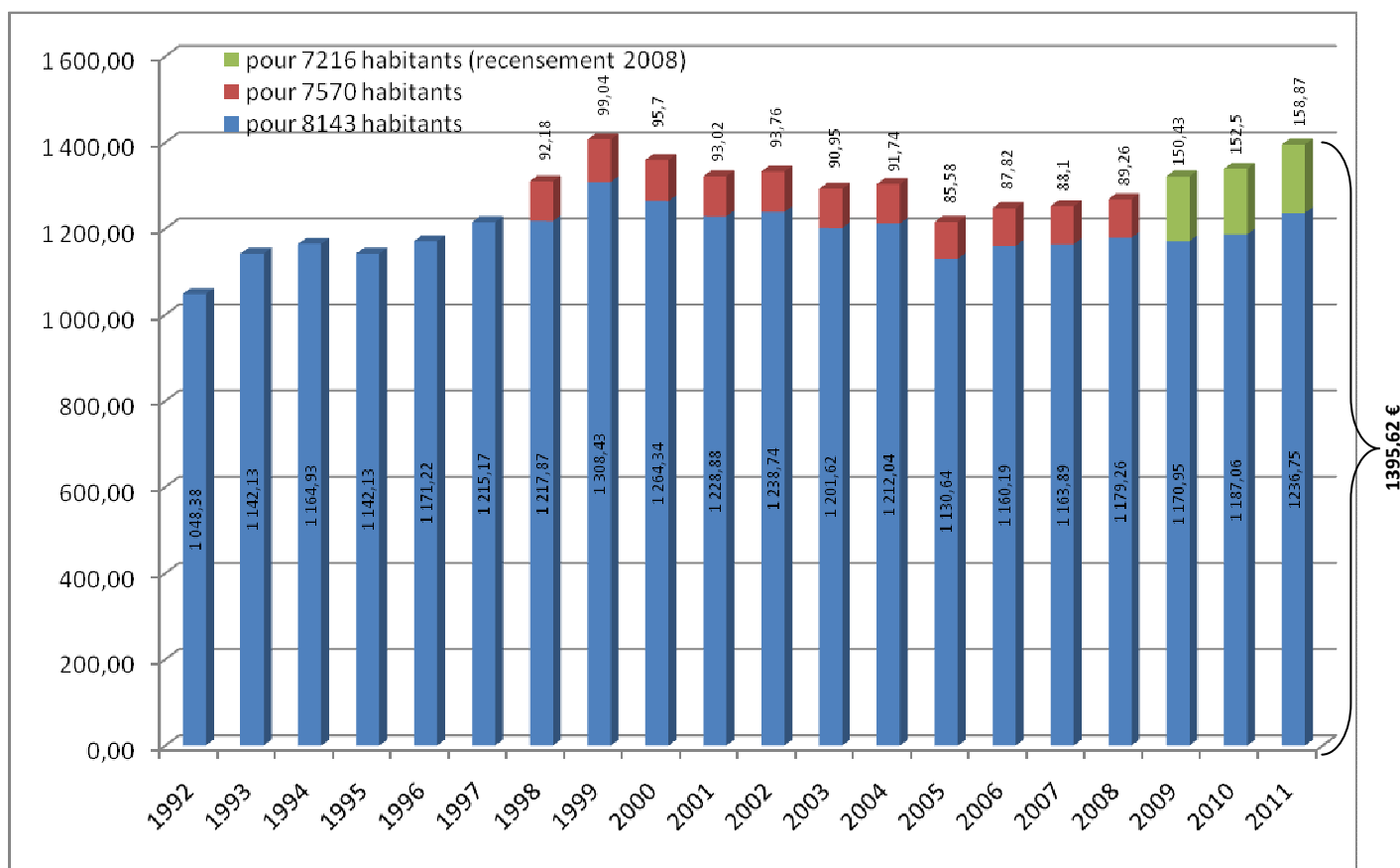
- la diminution de la dotation de compensation de la taxe professionnelle versée par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour dans le cadre de la gestion de l'office de tourisme.
- la diminution de produit de cessions immobilières.
- la baisse des aides du CNASEA à la suite de l'intégration de certains Emplois Jeunes.

En 2011, le montant de ces recettes s'élève à 10 070 848 € soit une hausse de + 4,18% par rapport à 2010, qui s'explique principalement par :

- L'augmentation des subventions liées à des manifestations exceptionnelles dont celle du Tour de France et de l'étape Mondovélo.
- Les hausses des produits des contributions directes (**tout en maintenant les taux identiques** à ceux des années 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, après une baisse de 17,50% depuis 1993).



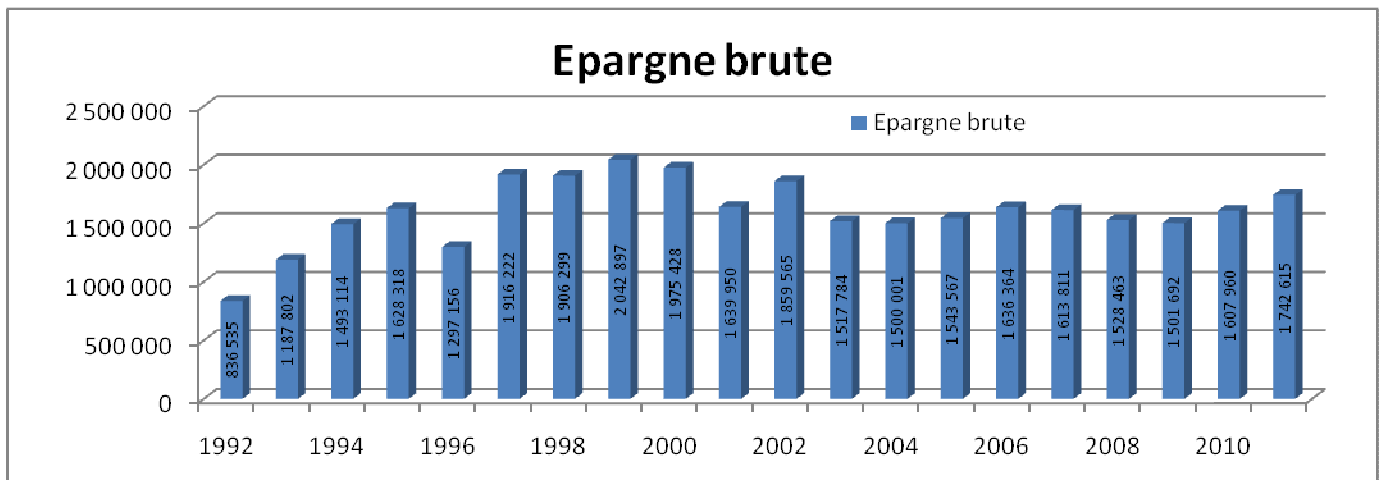
f) Recettes réelles de fonctionnement par habitant



g) Épargne Brute

En 2011, l'épargne brute s'élève à 1 742 615 € (1 607 960 € en 2010). Elle représente la différence entre les dépenses réelles de fonctionnement (hors travaux en régie) et les recettes réelles de fonctionnement. Une gestion rigoureuse du budget au cours de ces dernières années a permis de la maintenir à un niveau satisfaisant.

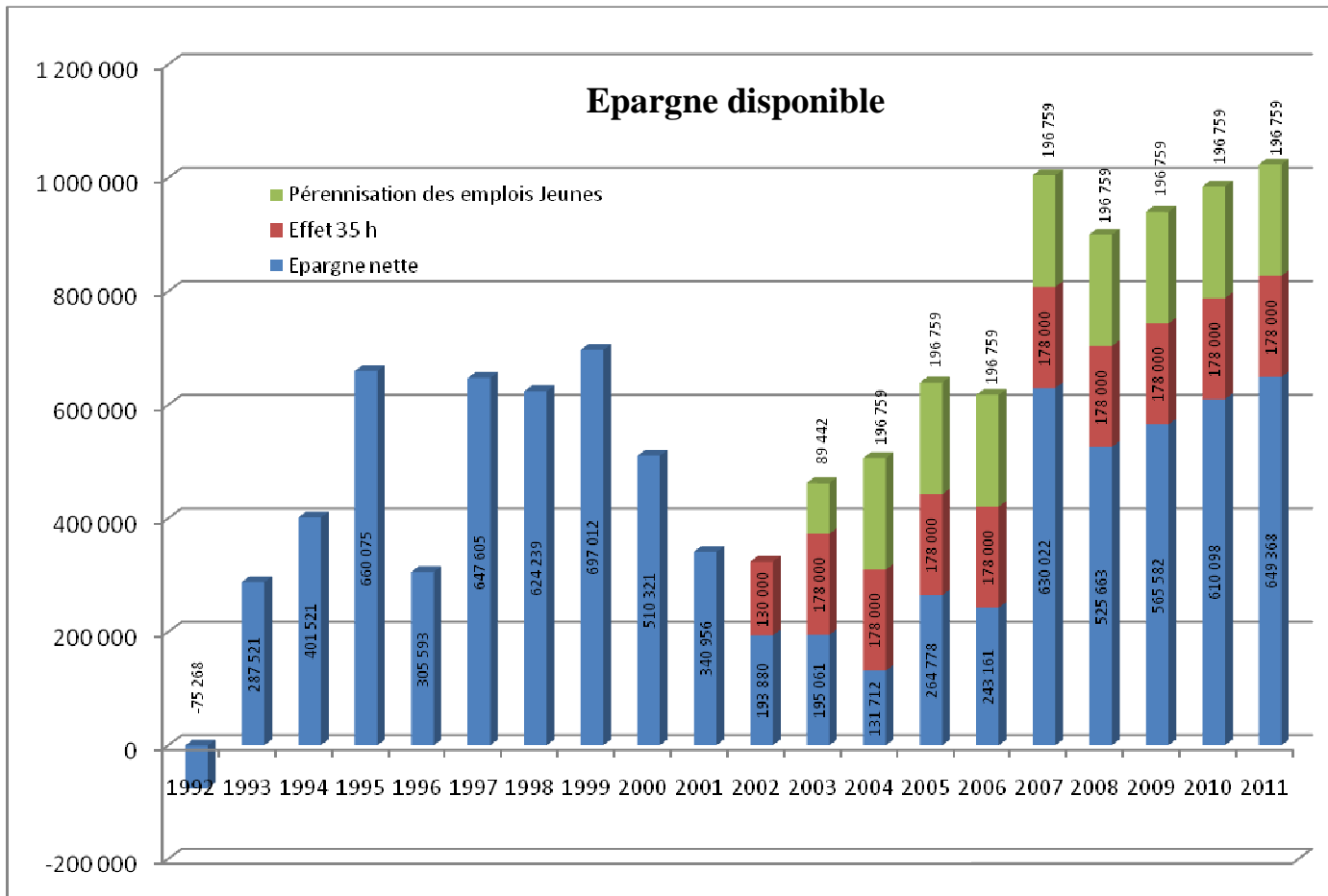
A noter que la baisse **relative** de l'épargne brute depuis 1999 est due au passage en T.P.U. dont l'évolution est prélevée par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour.



h) Épargne Disponible

L'épargne disponible est négative en 1992 : - 75 268 €. En 2011, elle s'élève à 649 368 € (610 098 € en 2010).

La baisse **relative** de cette épargne est due, en 1999 au passage en T.P.U. et en 2002/ 2003 à l'impact financier du passage aux 35 heures et à la pérennisation des emplois jeunes.



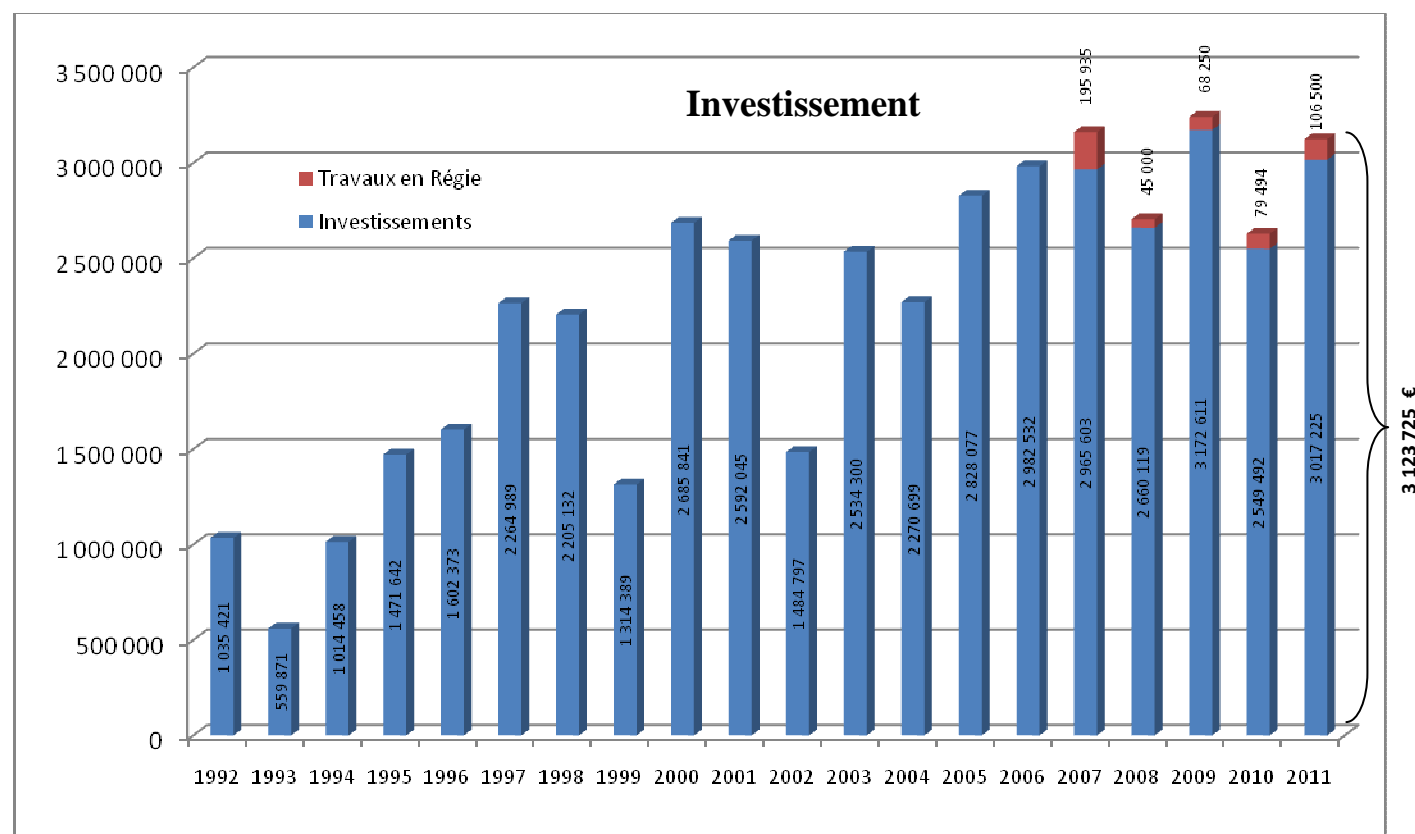
L'épargne nette se décompose de la façon suivante :

année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ventes immobilières	148.231€	0€	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Réserve	0 €	80.654 €	30.327 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Epargne intrinsèque	116.547 €	162.507 €	599.695 €	525.663 €	565 582 €	610 098 €	649 368 €
Total	264.778 €	243.161 €	630.022 €	525.663 €	565 582 €	610 098 €	649 368 €

II- INVESTISSEMENT

a) Les dépenses d'équipement

En 2011 les dépenses d'équipement s'élèvent à 3 123 725 € (2 628 986 € en 2010 soit une hausse de 18,81%). En 1993 les dépenses étaient de 559 871 €, ce qui représente une augmentation de 457,93 %. Au cours de ces dix-sept dernières années, une politique rigoureuse a été poursuivie. En effet, les dépenses d'équipement ont été financées grâce à l'excédent dégagé sur la section de fonctionnement, un recours limité à l'emprunt et aux démarches actives auprès de nos partenaires institutionnels (Conseil Général, Conseil Régional, État) pour l'obtention de subventions d'équipement.

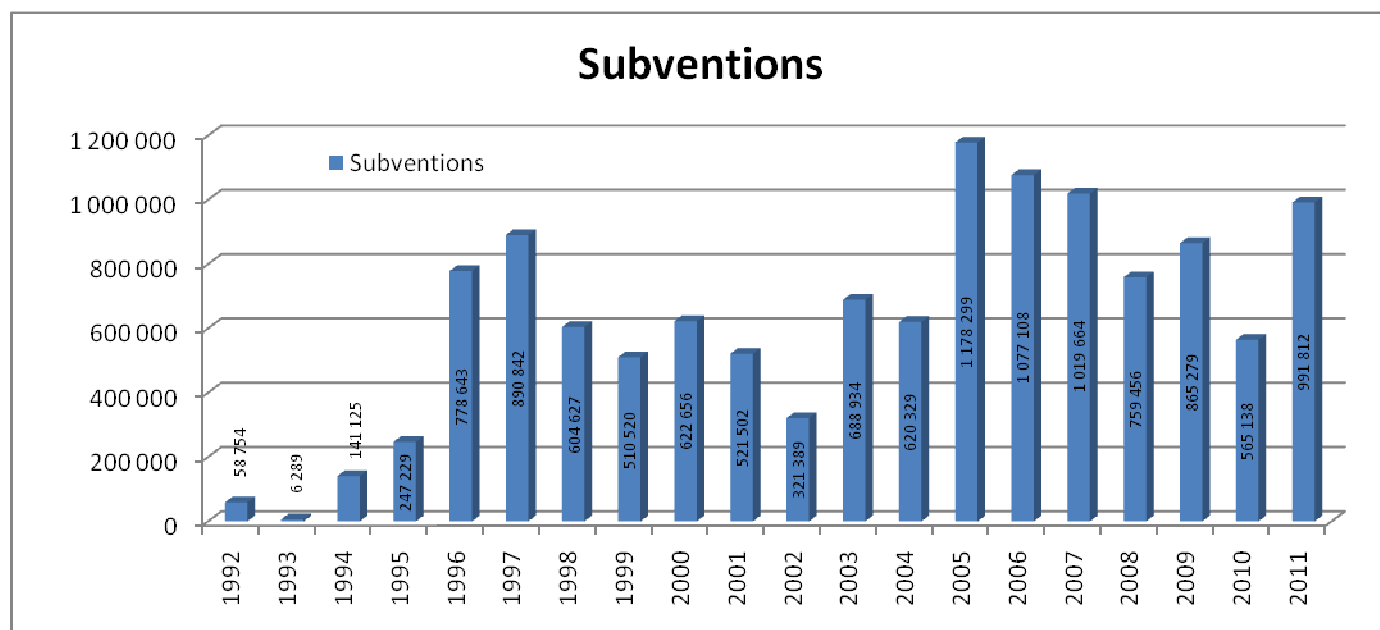


b) Subventions d'équipement

A partir de 1994, le montant des subventions d'équipement obtenues occupe une place importante dans le financement des projets de la ville.

En 2011, le montant des subventions est de 991 812 € (565 138 € en 2010).

Subventions



CONCLUSION

L'évolution des données budgétaires depuis 1993, montre que l'équipe municipale a répondu aux objectifs fixés, à savoir :

- 1) Maîtriser une nouvelle fois nos dépenses réelles de fonctionnement,
- 2) Ne pas augmenter les taux d'impôts locaux pour la 11^{ème} année consécutive, après une baisse de 17,5% depuis 1993,
- 3) Réaliser, cependant, des équipements pour un montant de 3 123 725 € + 18,81% par rapport à 2010 (y compris les travaux en régie).
- 4) Dégager une épargne brute au moins égale au remboursement du capital de la dette,
- 5) Limiter l'emprunt à 91,47 % du capital remboursé annuellement.

Cet effort sur l'investissement permet de réaliser des équipements importants et de développer les grandes orientations définies par l'équipe municipale :

- Programme de requalification et de redynamisation du centre ancien de la ville (haute et basse).
- Poursuite d'un programme pluriannuel de rénovation de la voirie et d'amélioration du cadre de vie.
- Remise aux normes des équipements communaux et service au public.
- Opérations de mise en sécurité du public.
- Politique de logement.
- Développement de l'offre de services.
- Politique sociale.

Cette rigueur a permis de réaliser le redressement financier de notre ville tout en maintenant un niveau d'investissement important.

Ces efforts devront être poursuivis dans la continuité des règles de gestion rigoureuse que nous nous sommes fixées.